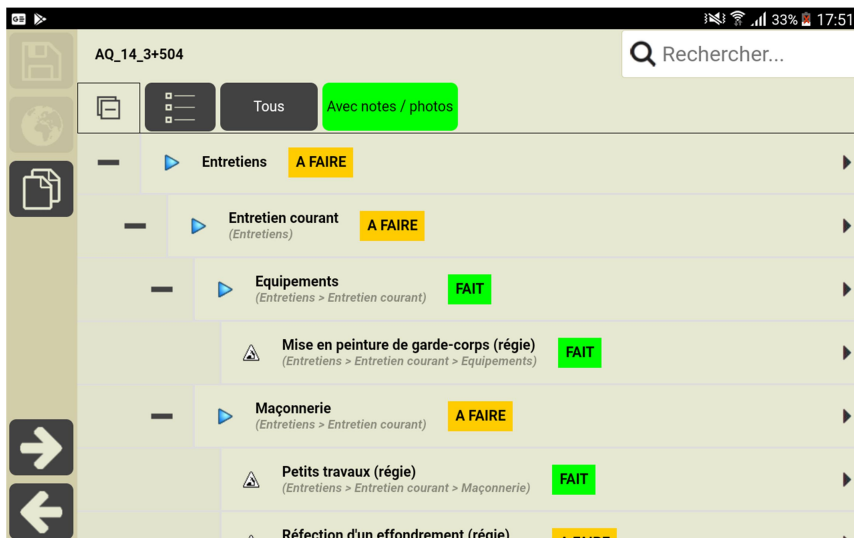


## Notes d'évolutions

### PILOTE OHT V3(10/01/2020) → V4(27/02/2020)

1. Saisie des entretiens (courant et spécialisé) « faits » et « à faire » dans le PV



2. La date de réalisation des entretiens est celle de la visite.
-